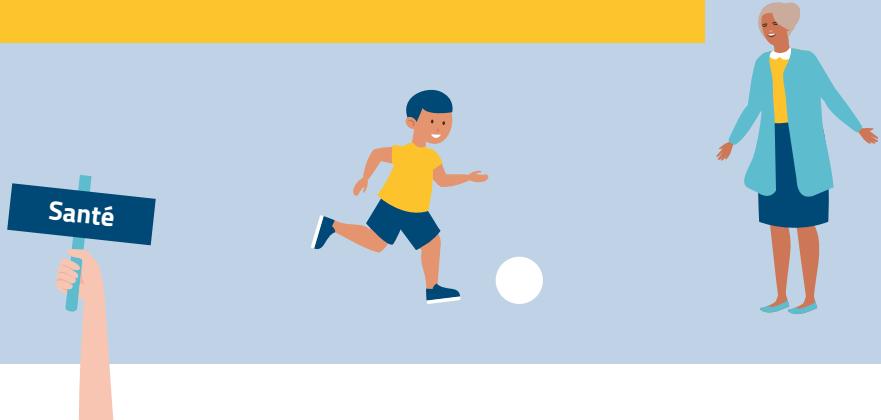




Programme de politique générale pour la législature 2024-2030



Madame la Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Jette, le 14/04/2025

Introduction

C'est avec beaucoup d'honneur que je vous présente le programme de politique générale pour la législature 2024-2030, qui fait également office de note d'orientation pour le plan triennal 2025-2027. Ce document a été rédigé en cohérence avec la note de politique générale de la commune de Jette, et le soutien de notre majorité politique.

Je souhaite remercier chaleureusement tous les services de l'administration du CPAS qui ont participé à l'élaboration de ce budget avec la plus grande rigueur, compte tenu du contexte budgétaire général tendu dans lequel nous évoluons actuellement. Il est de notoriété publique que tant au niveau fédéral que régional, et in fine au niveau des communes bruxelloises, nous faisons face à d'importantes restrictions financières (perte de certains subсидes au niveau fédéral & régional). De plus, les mesures envisagées par le Gouvernement « Arizona » auront des impacts directs et indirects sur les CPAS, notamment via l'afflux de nouveaux bénéficiaires que le CPAS devra prendre en charge. Ceci nécessitera un suivi proactif et des adaptations, afin de s'assurer que chaque personne ayant droit à une aide puisse l'obtenir dans les plus brefs délais.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers la commune et les membres du collège pour leur soutien, malgré les contraintes budgétaires actuelles. Le montant de la dotation communale s'élève à 17.127.761,36 euros, représentant une augmentation de 8,49% par rapport au budget initial 2024.

À la suite des élections communales d'octobre 2024, notre Conseil de l'Action Sociale a été largement renouvelé, mais certains conseillers poursuivent leur mission à mes côtés. Je suis convaincue qu'ils mettront leur expérience et leurs compétences au service de la nouvelle équipe, qui elle-même est au service de tous les Jettois. Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement les membres du Conseil de l'Action Sociale qui nous ont quittés pour leur investissement sans faille.

Pour ma part, les membres du Conseil de l'Action Sociale m'ont fait l'honneur de me reconduire dans mes fonctions de présidente, et je les en remercie. J'embrasse ce mandat avec enthousiasme et détermination, animée par la volonté de défendre les intérêts des Jettoises et des Jettois les plus vulnérables.

Face aux nombreux défis sociaux, le CPAS de Jette s'appuiera sur un programme ambitieux mais réaliste, en tenant compte du contexte budgétaire. Nous vivons une période marquée par une succession de crises ayant fortement impacté le niveau de vie de nos concitoyens. Aujourd'hui, en plus de la prise en charge du public déjà identifié, le CPAS de Jette doit faire face à une nouvelle forme de précarité touchant la classe moyenne.

L'année 2025 sera une année de transition pour le CPAS et la commune, permettant aux nouvelles équipes en place de mener à bien plusieurs chantiers visant à réduire durablement les frais de fonctionnement de nos institutions (économies d'échelles). À cet effet, la collaboration entre le CPAS et la commune sera renforcée dans divers domaines : mutualisation des services de support, renforcement des synergies existantes (marchés publics communs, achats groupés...), ainsi qu'une gestion conjointe des infrastructures et du personnel.

L'action du CPAS durant la législature 2024-2030

Les partenaires de la majorité réaffirment la nécessité absolue de mettre en place tous les moyens permettant d'apporter une aide efficace aux personnes les plus fragilisées socialement et économiquement. L'action du CPAS constituera un axe majeur pour les six prochaines années. Une écoute attentive, un travail de terrain et une aide équitable seront les piliers de notre engagement envers les familles, les étudiants et les seniors, ainsi que les personnes isolées afin de leur offrir toutes les opportunités de s'épanouir et de s'émanciper en toute autonomie. Cela répond ainsi à la raison d'être un CPAS tel qu'il est défini dans l'article 1^{er} de la loi organique de 1976 : « Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. »

Dans un contexte budgétaire contraint, le CPAS favorisera toutes formes de partenariats et d'associations, non seulement avec la commune, mais également avec différents acteurs sociaux, publics et privés.

Le CPAS et le monde associatif

Le CPAS de Jette poursuivra et renforcera la collaboration initiée avec les acteurs sociaux locaux dans le cadre du Plan d'Action Sociale- Sociaal ActiePlan (PASAP). Ce plan a pour ambition de répondre aux besoins de la population au travers des 50 actions déterminées par les différents acteurs de terrain dans des domaines variés : la précarité, la cohésion sociale, la fracture numérique, le logement, l'aide alimentaire, la santé, la scolarité, l'emploi et l'accès aux droits.

- Le CPAS s'engage à poursuivre son travail de mise en réseau entre le monde associatif, les administrations et les usagers en continuant à coordonner les groupes de travail thématiques existants au sein de la coordination sociale.
- L'implication des usagers, des acteurs sociaux du monde associatif et des plateformes d'aide sera donc assurée et soutenu et le CPAS sera à ce titre un acteur majeur.

Le CPAS et l'aide alimentaire

L'aide alimentaire est une mission fondamentale du CPAS. Le service social continuera et renforcera les actions menées ces dernières années en matière de subsides, d'aide administrative et de support logistique.

- Le partenariat entre le CPAS et l'asbl Aide Alimentaire Jettoise (AAJ), regroupant toutes les structures œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire sur le territoire Jettois (l'épicerie solidaire CABA, le Centre d'Entraide de Jette (CEJ), RestoJet, l'Ange Gardien, la Croix-Rouge et l'École Notre-Dame de Lourdes) sera intensifié. L'objectif recherché étant d'optimiser les ressources de chacun afin d'assurer à tous les Jettois un accès équitable à une alimentation saine et adaptée à leur budget.

Le CPAS et le logement

Dans un contexte de crise du logement à Bruxelles, il est essentiel de rappeler qu'un logement stable est un facteur clé d'insertion sociale et professionnelle.

- Le CPAS de Jette ne dispose pas de biens en location, mais il bénéficie annuellement, via des conventions avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS) de Jette et LOJEGA, de 10 logements attribués par dérogation et en fonction des disponibilités. Nous souhaitons continuer à renforcer et développer la bonne collaboration qui existe entre nos administrations au niveau de la gestion administrative et du suivi des dossiers sociaux mais également dans le cadre du suivi personnalisé des bénéficiaires dans l'éducation au logement.
- Le CPAS développera également de nouveaux partenariats avec d'autres AIS bruxelloises, des agences immobilières et des propriétaires jettois. Une grande campagne d'information et de sensibilisation sera menée pour inciter ces derniers à mettre leurs logements à disposition des ménages précarisés.
- Des actions de soutien actif dans la recherche de logement continuent par une permanence quotidienne pour les requêtes d'expulsion, l'organisation de tables du logement, une animation relative à l'éducation au logement et des séances d'informations sur les aides au logement que le CPAS propose.
- Une attention particulière sera également accordée au sans-abrisme. En effet, le nombre de sans-abri est en augmentation. Bruss'Help a élaboré un masterplan visant à aboutir à une Région sans privation de chez-soi d'ici 2029. A cet effet, le CPAS est l'un des acteur-clé dans l'accompagnement de ce public.

Le CPAS et les familles

Une grande attention se porte au soutien des familles et à la lutte contre la pauvreté infantile. Des interventions financières restent indispensables pour alléger le coût des activités scolaires, extrascolaires et socioculturelles pour les ménages afin de contribuer à leur épanouissement au sein de notre commune.

- Dans le cadre de la synergie entre le CPAS et la commune, une collaboration spécifique sera développée pour la prise en charge de certains frais scolaires (matériel, garderie, cantine, sorties...). Un soutien sera également apporté aux soins médicaux et paramédicaux essentiels à la scolarité des enfants (logopédie, orthèses, prothèses...).
- Le CPAS tentera également de nouer de nouveaux partenariats avec les acteurs du monde culturel et du monde sportif pour la prise en charge des cotisations annuelles.

Le CPAS, l'emploi et la formation

Dans l'exercice de sa mission, le CPAS de Jette s'engage à accompagner ses bénéficiaires tout au long du processus d'insertion socio-professionnelle.

- Comme le prévoit la législation et en tenant compte du parcours de vie de chaque individu, de ses atouts et faiblesses, les bénéficiaires sont inscrits dans un projet personnalisé répondant à des objectifs réalistes et équitables. Notre philosophie : accompagner, responsabiliser et émanciper.
- Si le nombre de bénéficiaires du CPAS de Jette est resté relativement stable au cours des dernières années, notamment au regard de l'augmentation de la population de la commune, un écart grandissant est constaté avec le marché du travail, dont le public du CPAS est de plus en plus éloigné pour diverses raisons: santé physique et mentale, frein de la langue, fracture numérique, précarité sociale,... Pour bon nombre des bénéficiaires, il est nécessaire de prévoir une phase d'accompagnement préalable à la recherche d'emploi, relevant de l'activation sociale au sens large. Cours de langue, d'alphabétisation ou de citoyenneté, table de conversation, atelier collectif,... autant de moyens que nous continuerons à mettre en œuvre et qui doivent mener les bénéficiaires vers davantage d'autonomie et de responsabilisation.
- Dans une phase ultérieure, le service Projet Emploi Formation (PEF) poursuivra son travail de mise à l'emploi, en collaboration avec les autres acteurs du secteur comme Actiris, l'ALE, la commune de Jette ainsi que les autres communes du Nord-Ouest dans le cadre du projet inter-Maisons de l'Emploi.
- En plus de l'accompagnement individuel, dans le courant de l'année 2024, le service PEF a développé une série d'ateliers collectifs dont le but est de redynamiser et d'activer les chercheurs d'emplois : les ateliers « réussir mon emploi », « mes premiers pas vers l'emploi », « Explorama », « Keys to a job », et les permanences de Recherche Active d'Emploi (RAE), l'atelier pour indépendant, l'atelier sur la confiance en soi, la formation « Article 60 ».
- Le CPAS de Jette accorde une place prioritaire à la qualité des emplois créés dans le cadre de la mesure d'activation « Article 60 ». Une attention spécifique sera apportée aux types de formations proposées, aux mesures d'encadrement et aux formations prévues par les partenaires qui font appel au PEF. Le but recherché étant d'augmenter l'attractivité des postes de travail proposés à nos usagers. Notre ambition est que les bénéficiaires parviennent à suivre et à terminer leur formation qualifiante, afin d'accéder au monde du travail et d'obtenir leur émancipation financière.
- Les étudiants bénéficieront également d'une place privilégiée et d'un encadrement professionnel et adapté à leur situation personnelle. Le CPAS ayant pour mission d'accompagner les étudiants vers l'autonomie et l'émancipation grâce à la réussite de leur cursus scolaire et l'obtention d'un diplôme.

Le CPAS et les seniors

Au cours de cette législature, la thématique des aînés figurera parmi les priorités. L'objectif sera de développer une approche globale de l'accompagnement des aînés à Jette, avec comme point central le maintien des seniors le plus longtemps possible à domicile.

- Pour ce faire, la Task Force Seniors du CPAS de Jette (composée du Service Social seniors et placement, des services VIVA !, du Centre VIVA ! et de la Résidence VIVA !) sera renforcée et consolidée. Elle aura pour mission de créer un Parcours Senior fort offrant des services complets et continus aux seniors Jettois, tout en maintenant leur autonomie et leur insertion dans la vie sociale.
- Le CPAS continuera à faciliter les déplacements des aînés en développant le service VIVA ! Mob ainsi que les collaborations avec les différents acteurs tels que Mobitwin ou encore les chèques-taxi.
- La Résidence VIVA !, reste au cœur de la politique d'accueil des aînés centrée sur l'humain. L'objectif est d'assurer un hébergement de qualité à prix abordable, en fonction des capacités contributives des résidents, tout en travaillant sur l'image et l'attractivité de l'établissement. L'objectif est d'assurer le bien-être des résidents dans un cadre accueillant et sécurisant grâce à l'encadrement d'une équipe pluridisciplinaire professionnelle et en nombre suffisant.

Le CPAS et la santé mentale

Suite aux différentes crises mondiales et plus particulièrement suite aux confinements liés à la crise COVID, une modification majeure des comportements sociaux a pu être remarquée. En effet, le constat fait sur le terrain relève une augmentation des cas d'isolement, de fracture sociale, de maladie mentale,...

- Afin de lutter contre l'isolement social, le CPAS de Jette a développé une nouvelle collaboration avec Brumenta, une équipe mobile de psychologues qui œuvrent à différentes étapes de la vie d'un individu, que ce soit pour les adolescents, les jeunes adultes et les adultes, ou encore les seniors.
- Brumenta organise au sein du CPAS différentes consultations individuelles et collectives dont le but est l'épanouissement personnel des bénéficiaires en vue d'une activation sociale. Le but est de diversifier et pérenniser cette collaboration qui existe déjà avec le service Projet Emploi Formation, la Résidence VIVA !, ainsi qu'au sein de l'administration.

Le CPAS et la communication

Les prochaines années les démarches formelles, nécessaires à l'octroi d'une aide du CPAS, seront facilitées d'avantage. Il relève de la responsabilité d'une administration en phase avec son temps de simplifier les procédures et de supprimer les obstacles administratifs.

- Dans le prolongement du projet KIS & Write (Keep It Simple & Write) qui a permis de simplifier les courriers à destination de nos bénéficiaires, le souhait est d'encore améliorer l'information et la communication avec le public. Une priorité portera sur la création de service en ligne afin de limiter les déplacements et faciliter les échanges avec les assistants sociaux (prise de rendez-vous, envoi des documents,...), tout en maintenant un service efficace, accessible et convivial au niveau de l'accueil.
- La campagne de communication continuera dans le cadre de nos différentes collaborations avec le réseau associatif, les institutions publiques et privées.
- Une attention particulière sera portée à ce que chacun et chacune connaisse ses droits et puisse y avoir recours. En effet, le non-recours aux droits touche plus particulièrement les personnes en situation de pauvreté ou de précarité. La lutte contre le non-recours aux droits se fera en facilitant les démarches administratives et en améliorant l'accès à l'information.
- L'année 2024 a été marquée par un nouveau type de communication directement adressée au citoyen en fonction de son âge, de ses centres d'intérêts, des lieux qu'il fréquente, de ses besoins,..... A cet effet, toutes les brochures et supports relatifs aux aides, que le CPAS propose aux Jettois, seront actualisés, édités et distribués annuellement.

Le CPAS, une administration

Il est évident que pour réaliser l'ensemble de ce programme ambitieux, il faut une administration efficace et déterminée, qu'il faudra placer dans les meilleures conditions. Tant pour le service social que pour l'ensemble des services de support.

- L'avenir, c'est une organisation où l'outil informatique et la numérisation sont au cœur du développement permettant ainsi à l'ensemble des collaborateurs du CPAS d'être libérés, autant que possible, des lourdeurs administratives.
- Enfin, avec le projet VISION'AIR 90, charte des missions et valeurs du CPAS de Jette, les valeurs Respect, Justice, Solidarité, Renommée et Bienveillance restent vivantes à chaque étage et dans chaque bureau.



Fin et remerciements

Le CPAS est un réseau complet de services et d'accompagnement visant à améliorer la qualité de vie des personnes les plus vulnérables de la commune, et ce, en partenariat avec la commune et le riche tissu associatif jettois. Les équipes contribuent à une société inclusive avec l'espoir et la volonté de donner à chaque Jettois la possibilité de s'épanouir.

Je tiens encore une fois à remercier chaleureusement l'ensemble de mes collègues du CPAS pour leur investissement et le travail accompli ainsi que la commune pour son soutien et sa confiance.

Nathalie Vandenbrande
Présidente du CPAS de Jette

